



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 30 Mars 2017
Question n°5

Autorisation donnée au président pour lancer l'ensemble des marchés publics nécessaires au renouvellement du marché de collecte des OMR, de la collecte sélective (collecte et tri) et de gestion des déchèteries fixes et mobiles (services et fournitures)

L'an deux mille dix-sept, le 30 Mars à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Patrick MIESCH, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 22 Mars 2017

19 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 1 était représenté et 1 avait donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etaient présents : Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Richard MAZAJCZYK, Didier SANSIG, Félice ZWINGELSTEIN, Jean-Luc ANDERHUEBER, Jean-Pierre BRINGARD, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Thierry STEINBAUER, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Michel JARDON, Pascal PETITJEAN.

Etaient représentés : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK.

Avaient donné procuration : Alphonse M'BOUKOU à Thierry STEINBAUER.

Etaient Excusés : Eliane FARNY, Christophe GEORGES, Rémi SCHWALM, Michel GALMICHE, Jean-Claude MILLE, Jean PAOLI.

Etaient Absents : Hervé GUIOT, Luc SENGLER.

Secrétaire de séance : Jean-Luc ANDERHUEBER

Nombre de membres		
Afférents Comité	au	En exercice Votants
29		29 21

Vote		
Pour	Contre	Abstention
21	0	0

Date de Convocation : 22 Mars 2017

Date d'affichage :

DELIBERATION

Vu la décision du Comité Syndical décidant l'allotissement du marché en 2 Lots (option 3),

Vu la décision du Comité Syndical du choix du scénario de collecte pour le futur marché de collecte des OMR, de la collecte sélective (collecte et tri) et de gestion des déchèteries fixes et mobiles (scénario S2 bis soit la collecte des OMR en C1 et la Collecte Sélective en Porte à Porte en bacs en C.05),

Il s'avère nécessaire d'autoriser le Président à lancer l'ensemble des marchés publics nécessaire au renouvellement de ce marché en adéquation avec les décisions prises précédemment.

Les montants prévisionnels des différents lots sont :

Lot 1 sur le tri : coût estimé à 170 euros HT / tonne en mélange et refus de tri inclus à hauteur de 20 %,

Lot 2 :

Dans une logique d'optimisation des coûts et de stabilité de ceux-ci pour les habitants, les coûts estimés du marché en lien avec le lot 2, sont évalués sur la base des coûts des prestations 2016 (hors recettes, coût de traitement OM et encombrants et déchets verts et TGAP) :

- Offre de base (déchèterie inclus sur base périmètre 2016) avec ou sans CCTB: 52,40 euros €HT / hab / an
- Si tranche optionnelle déchèterie semi-fixe : + 2,43 €HT / hab / an à l'offre de base,
- Si tranche optionnelle biodéchets : + 3,05 euros HT / hab / an à ajouter à l'offre de base.

Pour les équipements :

- Equipements collecte sélective en porte-à-porte avec distribution : 17 €HT / hab,
- Equipements biodéchets : 24 €HT / an / hab.

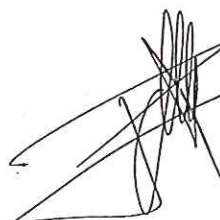
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Décide du lancement des consultations pour le marché public nécessaire au renouvellement du marché de collecte des OMR, de la collecte sélective (collecte et tri) et de gestion des déchèteries fixes et mobiles au 01/01/2018 sur la base du scénario **2 Bis**,
- Décide du lancement des consultations pour les marchés publics d'acquisition des équipements nécessaires à la mise en œuvre du scénario de collecte retenu,
- Autorise le Président à lancer la procédure de mise en concurrence telle que définie ci-avant et à signer tous les documents et actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,


Le Président
Patrick MIESCH
Sous-Vicé-président
Syndicat Intercommunal
Villages Menages

Préfecture du Terr. de Beltort
18 AVR. 2017
Service Courrier